

## Procédure à suivre :

- Problème médical : pas de demande d'absence à compléter. L'élève fournit un certificat médical dans un délai de 48 heures ouvrées à la scolarité\* ET informe les enseignants concernés par l'absence.
- Autres cas :
- 1. Compléter ce formulaire et le transmettre à la scolarité (genie-industriel.scolarite@grenoble-inp.fr) au minimum une semaine avant la date d'absence prévue. Pour les forums, le déposer auprès de Mme de Mathan, bureau F013.
- 2. Contacter <u>impérativement</u> les enseignants concernés par l'absence pour valider avec eux les modalités de remplacement ou de rattrapage des activités pédagogiques. En cas de difficulté, contacter le gestionnaire concerné.

**Attention**: La responsabilité de l'école n'est pas engagée lors d'une absence, sauf lorsque celle-ci fait l'objet d'un ordre de mission.

A compléter par le (les) élève(s)
Nom du ou des élèves :
☐ 1A etu ☐ 2A etu ICL ☐ 2A etu IDP ☐ 3A etu ICL ☐ 3A etu IDP
☐ 1A IPID ☐ 2A IPID ☐ 3IPID
Master GI Francophone Master SIE
Dates d'absence (précisez matin ou après-midi) :  Jeudi 30 Janvier 2020, après-midi
Motif : Participation au forum de poursuites d'études de l'IUT 2 Grenoble. Département Informatique
Date de la demande :27/012020
A compléter par l'administration de l'école
Demande reçue le : 27/0) / 2020 Tampon ou signature :
Demande d'absence justifiée, sous réserve d'aucune évaluation ce jour et de validation des modalités de remplacement des activités pédagogiques par les enseignants concernés
Motif d'absence non validé
Signature Gestionnaire de scolarité : Signature Directeur ou Directeur des études :

Institut polytechnique de Grenoble